« C'est De Wever qui s'use, pas nous ! »

- Olivier Chastel, président du MR, en a assez qu'on l'interpelle constamment sur la N-VA et son président.
- Mais il n'en livre pas moins sa pensée : Bart De Wever parle à son électorat ; ses déclarations n'ont pas d'impact sur le travail du gouvernement ; les ministres N-VA sont « exemplaires ».
- Conclusion : « C'est lui qui s'use, pas nous ! »

Olivier Chastel n'a plus guère envie de s'exprimer sur la N-VA et les sorties répétées de son président. Par contre, il défend chaleureusement son « compte-carrière ». Et recadre : l'ajustement budgétaire n'est pas le moment des grandes réformes (comme celle de l'impôt des sociétés).

© DOMINIQUE DUCHESNES.

ENTRETIEN

Président du MR depuis décembre 2014, Olivier Chastel soutient la suédoise comme au premier jour, juge que les « sorties » répétées de Bart De Wever, un peu sur tous les registres, n'abîment pas la majorité, mais ne lui adresse pas moins ce message…

Dans la majorité, le rapport de forces défavorable au MR pèse-t-il à la longue ?

Non. C'est ce que vous me disiez déjà il y a quinze mois !

Mais Bart De Wever continue à accumuler les déclarations en décalage avec celles du gouvernement…

Moi, ce qui m'importe, c'est que les ministres N-VA appliquent l'accord de gouvernement, ce qu'ils font à merveille. Ce sont des partenaires exemplaires. Et quand je rencontre Gwendolyn Rutten et Wouter Beke, mes homologues néerlandophones qui se plaignent de l'attitude de De Wever, je leur dis : si vous pensez que vous devez réagir, démonter un argument, faites-le, il faut mettre De Wever devant ses responsabilités. De Wever a beau aboyer, ses ministres ne font que respecter l'accord. Vous savez, le président de la N-VA joue le jeu de la responsabilité politique avec ses ministres, ce qui doit contenter 20 ou 25 % de ses 35 % d'électeurs en Flandre, sachant que les autres, ceux qui étaient originellement son fonds de commerce, probablement nationalistes, désireux d'une évolution institutionnelle, il est bien obligé de les flatter d'une façon ou d'une autre à différentes occasions.

Cela étant, votre ligne, depuis le début, consistant à faire la différence entre ce que la N-VA dit et fait à l'extérieur et au sein du gouvernement, cette ligne ne s'use-t-elle pas ?

C'est lui qui s'use, pas nous. Pour moi, pas de problème, De Wever fait ce qu'il veut jusqu'au terme de la législature, mais à la longue, ça va devenir compliqué pour lui de sortir de grandes théories sur l'Europe, la Convention de Genève, Schengen, les frontières extérieures, la Grèce, tout ce qu'il fallait concéder à la Grande-Bretagne sur le Brexit, et voir que rien de tout ça ne s'est passé et rien de tout ça ne se passera.

Mais on a parfois le sentiment que le MR ne réplique pas beaucoup, contrairement au CD&V ou au VLD…

Quand c'était suffisamment dénigrant, on l'a fait. Sur la Convention de Genève, par exemple. Mais bon, je ne vais pas réagir à chaque fois que De Wever dit quelque chose à destination de ses nationalistes d'électeurs. J'ai autre chose à faire. D'autant que, par l'absurde, même ses ministres n'en tiennent pas compte.

Quand la N-VA se dote d'un groupe de travail présidé par Hendrik Vuye, sur la prochaine étape institutionnelle, le confédéralisme, voire la fin de la Belgique, cela ne vous embarrasse pas non plus ?

C'est encore moins gênant que le reste. D'autant que M. De Wever nous disait depuis longtemps qu'il fallait trouver une « exit » pour le chef de groupe (Vuye, NDLR) dont il ne pouvait plus assurer la surrie, alors il fallait inventer un bidule pour lui… Non, c'est normal de la part d'un parti comme la N-VA de réfléchir à la Belgique. Ils peuvent établir toutes les considérations qu'ils veulent pour l'après-2019, si cela ne nous convient pas, ce sera sans eux ou sans nous, c'est tout, je ne peux rien dire de plus. Si, demain, la N-VA a l'envie d'une septième réforme de l'Etat, elle ramènera les socialistes francophones au pouvoir, ce qui contentera peut-être 10 % de son électorat, mais les autres… Il y a une convergence d'intérêts entre N-VA et PS, en toute hypothèse, on aura besoin des deux tiers pour une réforme de l'Etat…

Elio Di Rupo dit qu'il ne veut pas entendre parler d'une septième réforme de l'Etat.

Raison de plus, qui me fait penser qu'il est inutile de porter du crédit aux propos de la N-VA…

Vous êtes dur pour le président du principal parti de la majorité… On sent un agacement.

Non, non ! De la spontanéité. On peut passer sa vie à se travasser sur trente-six déclarations, ou alors vivre sereinement. Moi, je le vis sereinement. Les ministres MR aussi. Plus que moi. Ils me disent qu'ils travaillent bien avec les ministres N-VA. Mieux : ils me disent que quand il s'agit de trancher des sujets qui ne sont pas de l'accord de gouvernement, la N-VA facilite souvent la recherche d'un accord.

« Je ne vais pas réagir à chaque fois que De Wever dit quelque chose à destination de ses nationalistes d'électeurs. D'autant que, par l'absurde, même ses ministres n'en tiennent pas compte »

Prenez Linkebeek, Damien Thiéry recalé à nouveau comme bourgmestre par la ministre flamande Homans (N-VA) : quelle est votre position ?

Nous soutenons Damien Thiéry contre vents et marées, et nous avons plutôt bon espoir quant au recours déposé au Conseil d'Etat. Nos juristes estiment qu'on est dans une nouvelle configuration : difficile de considérer qu'il a commis une faute dans le processus électoral de novembre, il a respecté les règles à la lettre, il a envoyé les convocations en flamand… Donc, soutien total, mais je ne vois pas ce qu'on peut faire d'autre, il s'agit d'un problème entre une commune flamande et un gouvernement flamand. On n'avait pas réglé le problème avec un ministre flamand de l'Intérieur VLD, alors maintenant !

Vous n'attendiez pas un « geste » de la part de votre partenaire de gouvernement ?

Il s'agit d'un dossier tellement symbolique en Flandre… Je n'imagine aucun ministre, de quelque parti que ce soit, pouvoir aller dire devant le parlement flamand qu'il nommera Damien Thiéry sans la contrainte du Conseil d'Etat. Je le déplore. C'est excessif. La légitimité démocratique de Damien Thiéry est flagrante.

Vous ne craignez pas que tout cela ne brouille malgré tout l'image du MR, parmi les francophones ?

Ce n'est pas le cas, je peux vous l'assurer, les gens ne me disent pas cela. De quoi me parle-t-on à propos de la N-VA ? Des ministres, qui sont loyaux, qui font leur job. Je n'entends que des éloges sur Jan Jambon ou Theo Francken. Voilà ce que nous disent les gens. Vous vous trompez. Il ne faut pas prendre les gens pour ce qu'ils ne sont pas. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI
MARTINE DUBUISSON

compte-carrière Travailler plus à certaines périodes et moins à d'autres

Comme Peeters, vous proposez une réforme de la gestion de la carrière.

C'est le « compte-carrière ». Kris Peeters a mis sur la table, pour partie, cette idée, à part la portabilité. Il compte en effet en jours de travail, nous en salaire, pour garantir dans le temps la portabilité du système. Mais sinon, la conception est à peu près la même : à certains moments de sa vie, on peut travailler plus intensément ; à d'autres, on peut réduire son activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants par exemple ; et comme on a emmagasiné sur un compte-carrière des moyens financiers, ils servent à financer la période où l'on travaille moins. C'est une logique de bien-être au travail, qui rentre aussi dans la conception d'une plus grande flexibilité au travail. Mais ce n'est pas simple à mettre en œuvre.

Concrètement ?

On accumule du salaire sur un compte où est versé le salaire des heures supplémentaires, et on l'utilise lorsqu'on décide de lever le pied. Le travailleur met donc de l'argent de côté, pas des heures de travail.

Evoquons les réfugiés. Bart De Wever veut laisser la Grèce se débrouiller seule, Charles Michel prône « ever closer union ». Pas vraiment la même chose…

Je n'imagine pas un instant qu'au sommet européen de lundi, Charles Michel défende la moindre première virgule de la théorie de Bart De Wever. Ce sera l'approfondissement de Schengen, le contrôle aux frontières extérieures. La décision de la Commission d'allouer 700 millions pour faire face à ces problèmes va complètement à l'encontre de ce que De Wever raconte. C'est la démonstration que l'on peut dire des choses face à son électorat et voir le gouvernement mettre en œuvre une tout autre théorie. Et que ce gouvernement avance sur une logique d'accord de gouvernement. Pour le reste, il faut quatre partis pour un accord.

Il y a eu le sommet franco-belge sur la sécurité… puis la Belgique a renforcé le contrôle à la frontière française. « Etrange », a jugé Bernard Caseneuve…

Je n'ai pas trouvé anormal que le gouvernement décide de renforcer le contrôle à la frontière entre la France et la Belgique à la Côte. Moi, j'assume. Les Français ont laissé dégénérer une situation à Calais, avec des migrants qui ne veulent en aucun cas une procédure de reconnaissance sur le continent, c'est tout à fait problématique. Je comprends que les autorités belges n'aient pas voulu hériter du problème. Plus de 700 personnes ont été reconduites à la frontière : il était donc prudent que l'on ne favorise pas l'établissement de ce genre de camp chez nous.

« Une erreur de communication, oui. Mais Galant ne méritait pas ce qu'elle a subi. Elle a tout mon soutien »

Jacqueline Galant a été fort secouée dans le dossier du RER : quelle est votre position de président ?

Jacqueline Galant a tout mon soutien car j'ai rarement vu quelqu'un prendre sa tâche avec autant d'enthousiasme et d'ardeur. Elle a d'autant plus mon soutien que, concernant la mise à quatre voies du RER, ce qu'on lui a reproché était très injuste. Je lui ai dit qu'elle aurait dû s'exprimer différemment. Elle expliquait qu'elle pouvait produire une offre suburbaine de qualité, sans attendre les moyens nécessaires pour la mise à quatre voies. Elle l'a mal expliqué, car elle a simplement dit qu'elle pouvait atteindre 90 % de l'offre suburbaine en 2017, et que la SNCB lui a dit que le fonds RER est vide. Traduction : il n'y a plus besoin de mettre à quatre voies. Là, il y a une erreur de communication. Mais cela ne méritait pas ce qu'elle a subi pendant plusieurs jours.

La fronde venait aussi de bourgmestres MR…

Oui, parce que ceux qui s'intéressaient au sujet ont cru déceler qu'on abandonnait la mise à quatre voies. Ce qui n'est pas le cas. On ne peut tout de même pas reprocher à Jacqueline Galant, à l'inverse de ce que l'on pourrait reprocher à ses prédécesseurs, d'avoir vidé le fonds RER. Elle a hérité du fonds RER dans l'état où il est. Aujourd'hui, elle doit trouver des moyens pour financer cette mise à quatre voies, qui aura lieu comme elle était prévue. ■

Propos recueillis par
D.Ci et Ma.D.

budget « La réforme de l'Isoc, pas maintenant »

Ajustement budgétaire, on parle de deux milliards d'économies…

Nous aurons les chiffres du comité de monitoring dans quelques jours.

Soit, mais si vous deviez qualifier le prochain contrôle budgétaire ?

Il ne faut pas concevoir le contrôle budgétaire comme une nouvelle déclaration gouvernementale, mais comme la vérification que l'on atteint bien nos objectifs budgétaires. Un peu une remise en ordre.

La réforme de l'Isoc, l'impôt des sociétés.

Ce n'est pas un sujet dont on discute au coin d'une table quand il faut trouver quelques centaines de millions, mais un sujet hautement important, délicat, auquel il faut réfléchir dans la durée. Je ne dis pas que le débat n'aura pas lieu dans la législature mais, maintenant, il faut surtout vérifier la conformité de nos efforts budgétaires et pérenniser ce que nous avons déjà décidé en matière de réforme fiscale, visant la diminution des charges sur le travail comme l'augmentation du salaire net, en trois séquences comme vous le savez : 2016 – phase déjà concrétisée –, 2018 et 2019. C'est cela que nous devons pérenniser, avant d'imaginer toute nouvelle réforme.

On n'est plus dans la « trajectoire » budgétaire idéale…

… Je ne me souviens pas avoir vécu ces dernières années un contrôle budgétaire où on était dans la trajectoire ! Quand je suis devenu ministre du Budget en décembre 2011, on m'a dit qu'il faudrait aller chercher 11 milliards en 3 ans de législature. En juin 2014, le Premier ministre sortant expliquait qu'on avait remis le pays sur pied en faisant 22 milliards d'économies. On est passés de 11 à 22. C'est dire qu'entre les deux, on a eu quelques sérieux ajustements ! C'est normal. Ce qui est sûr, c'est que ce contrôle budgétaire permettra d'avoir une vue claire sur l'effectivité des mesures décidées par ce gouvernement, et qu'il faudra sans doute en rectifier l'une ou l'autre. Exemple : dans le tableau budgétaire 2016, il est prévu un montant pour la régularisation fiscale, or on sait qu'elle est compliquée à mettre en œuvre, notamment parce qu'il faut l'aval des Régions sur les droits de succession. Donc, immanquablement, des mesures n'auront pas le « rendu » budgétaire prévu, il faudra les lister, et trouver des solutions.

Les 800 millions manquants pour le RER, ce sera en jeu lors de l'ajustement ?

Non. Pour cela, nous trouverons des financements par-delà le budget. ■

Propos recueillis par
D.Ci et Ma.D.

ANALYSE

Mises au point

Trois mises au point d'un coup ! Olivier Chastel, aux commandes du MR depuis décembre 2014 mais « *pas du genre à apparaître constamment dans les médias* », se replace utilement et comme jamais, face à Bart De Wever, aux côtés de Jacqueline Galant, et au milieu des présidents de partis francophones… Reprenons.

Bart De Wever et ses déclarations tonitruantes, un peu sur tout ? Olivier Chastel assure que, non, il n'est pas du tout énervé ; non, il n'est pas du tout agacé, mais qu'il parle avec « *spontanéité* ». Sévèrement aussi : le président de la N-VA fait beaucoup de bruit pour capter l'attention de son électorat extrême, cela n'a pas d'impact sur le travail du gouvernement, encore moins sur le MR. Circulez… Lisez : cause toujours ! Ce qui ne ravira pas le président de la N-VA (ce n'est pas le but) et préservera (c'est le but) la suédoise de Charles Michel, où, assure le libéral-réformateur, tous travaillent efficacement. Outre un message à son électorat bleu à lui : non, nous ne sommes pas l'otage de la N-VA.

Jacqueline Galant ? Elle conserve tout le soutien du président, elle qui « *consacre sa vie à la politique* ». Elle n'a commis qu'une erreur de com, juge-t-il. Et concernant le survol de Bruxelles, « *probablement le dossier le plus compliqué du gouvernement* », « *elle fait tout ce qu'elle peut pour trouver des solutions et garantir les intérêts des uns et des autres* ». Circulez…

Isolés du côté francophone, Olivier Chastel et le MR ? PS, CDH, Ecolo et Défi ne passent rien à la suédoise, raillent Charles Michel, dénoncent tant qu'ils peuvent l'alliance MR-N-VA ? Le libéral ne s'émeut pas : « *Le MR isolé ? Facialement, cela peut apparaître comme ça, par le truchement des majorités, ou les positionnements contradictoires dans les médias. Mais en réalité, j'entretiens avec mes collègues des relations normales de présidents, on a des réunions, on se voit, sur des thématiques diverses, des dossiers à régler, on a des contacts, pas dans l'optique d'un front uni francophone, mais on discute de tas de sujets.* »

Et ne lui parlez pas de la carte blanche vitriolesque de la présidente de l'Association syndicale des magistrats, Manuela Cadelli (« *Le néolibéralisme est un fascisme* », dans *Le Soir* de mercredi) : « *L'excès nuit en tout. Je ne me sens pas concerné. Et je comprends que le PS doive forcer le trait sur le libéralisme quand je vois dans quel état il se trouve, il est aux abois !* » Circulez ?

D.Ci ET M.A.D.

22088740
Tél. 02 6402379
MATTHEW HITT
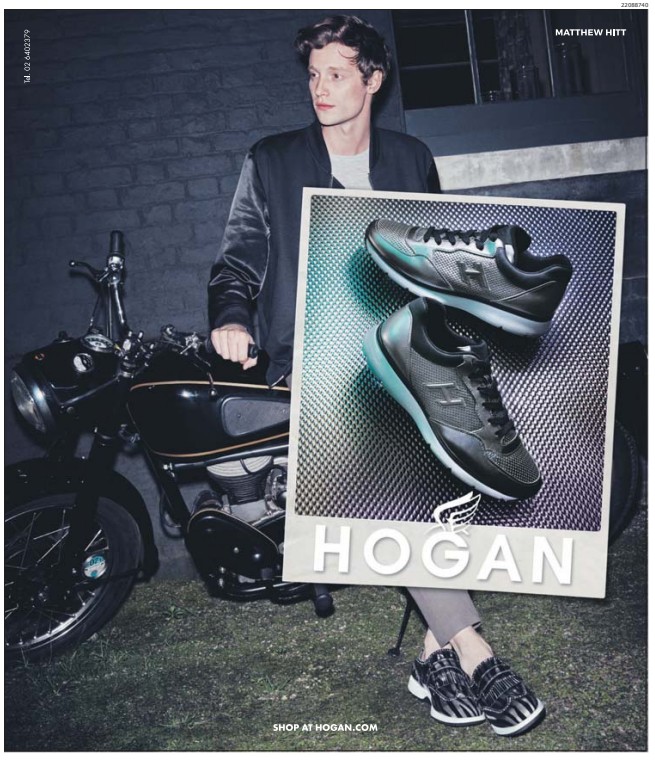

GROUPE ROSSEL
SA ROSSEL ET C°
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Président et éditeur responsable
Patrick Hurbain
Administration générale
Rue Royale, 100 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

ROSSEL ADVERTISING
PUBLICITÉ
Rossel Advertising
Annonces téléphonées
Tél. : 02-225.55.00
Fax : 02-225.59.06
annonces.tel@lesoir.be
Annonces
Tél. : 02-225.55.55
Fax : 02-225.59.08
ou 02-225.59.00
Publicité nationale
Tél. : 02-542.10.10
Fax : 02-542.10.11

LE SOIR
Directeur général et directeur de la rédaction
Jean-Pierre Miranda
Rédacteur en chef
Christophe Berti
Rédacteurs en chef adjoints
Philippe Laloux
François Mathieu
Hubert Vanslembrouck
Rédaction centrale
Tél. : 02-225.54.32
Fax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
Courrier des lecteurs
Fax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
forum@lesoir.be
lesoir.be (internet)
http://www.lesoir.be
Tél. : 02-225.54.32
internet@lesoir.be
Prix de vente à l'étranger
France 2,30 €
Luxembourg 1,60 € (en semaine) ; 2,60 € (le week-end)
Prix de l'abonnement Premium (papier + PDF + accès au Soir+)
29,50 €/mois soit 1,38 €/jour
Membre de LENA LEADING EUROPEAN – NEWSPAPER ALLIANCE

Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. © Rossel & C° S.A. – Le Soir, Bruxelles, 2011. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie, etc., en de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copiepresse au 02-538.97.80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : http://www.copiepresse.be.

ROSSEL SOLUTIONS
Pour toute question, nous avons une solution
Service clientèle
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. et le samedi de 8 h à 12 h.
Tél. : 078-05.05.10
Fax : 02-225.59.01
e-mail: abonnements@lesoir.be
Site: www.clubdusoir.be